



Qui doit payé les frais d'obsèques

Par Greg34

Bonjour je me permets de venir vers vous car je suis un peu perdu voici ma question.

J'habite dans le sud une personne proche de mon entourage est décédé. j'ai donc organisé les démarches auprès du funérarium en signant la facture. le frère du défunt qui habite dans le Nord m'a demandé de tout signer le temps qu'il fasse la route pour arriver dans le sud .maintenant le frère du défunt refuse de payer quoi que ce soit donc si je refuse moi aussi de mon côté de payer les frais d'obsèques .sur qui le funérarium peut-il se retourner pour récupérer l'argent .sur moi qui n'a aucun lien de parenté avec le défunt ou sur le frère du défunt qui a juste signé le droit de crémation une fois arrivé dans le sud .

Merci d'avance de me tenir informé ça m'aiderait beaucoup cordialement